

# VENERIE





## La loi et la conscience

**L**a vocation de la loi est de définir des normes qui répondent aux multiples questions que pose la vie en société. Son objet présente par essence un caractère collectif. Elle est votée par le Parlement, élu par l'ensemble des Français. Elle est applicable après publication au Journal officiel de la République française.

La conscience dicte à chacun son attitude face aux questions les plus intimes, telles que la croyance ou le devoir, la vie ou la mort. Chacun arrête ses choix après mûre réflexion, quelquefois après s'en être entretenu avec un témoin de grande confiance, mais le plus souvent dans le secret de son for intérieur. Le verdict de la conscience est toujours strictement individuel. Il n'est pas d'essence normative, mais éthique.

Il est bien clair que la conscience et la loi ressortissent à deux sphères très différentes. Vouloir régler par la loi, élaborée par et pour la collectivité, des problèmes qui relèvent de la conscience individuelle a toujours conduit à des errements, souvent dramatiques, parfois calamiteux.

L'histoire ne manque pas d'épisodes qui ont valeur d'exemple. Ainsi l'Europe a mis des siècles à admettre que la croyance religieuse ne pouvait pas être dictée par la collectivité. A l'époque des guerres de religion, on considérait encore que la croyance des sujets devait suivre celle du monarque (en vertu de principe « Cujus regio, ejus religio »). Deux siècles plus tard, Louis XIV a probablement commis l'une de ses plus graves erreurs en révoquant l'Edit de Nantes. Henri IV avait eu la sagesse en montant sur le trône de reconnaître aux Protestants le droit de pratiquer le culte selon leur choix. Le Roi Soleil considéra que la monarchie absolue devait régir aussi la religion. Il envoya des dragons chez les récalcitrants, afin de les obliger à croire correctement. Beaucoup quittèrent la France.

Si l'on n'y prenait garde, ceux qui sont pénétrés d'une idéologie et rêvent de lui soumettre le monde entier, parce qu'ils la considèrent comme la seule expression de la vérité, n'hésiteraient pas à recourir aux mêmes moyens. C'est ce qui se passe lorsqu'un « Collectif pour l'abolition de la chasse à courre » essaie de convaincre le Parlement de voter une loi pour parvenir à ses fins. Car le fait de savoir si poursuivre l'exercice d'un mode de chasse séculaire, entouré d'une culture particulièrement riche est admissible, ne relève pas de la loi. L'attitude que chacun croit devoir prendre devant la pratique de la chasse en général, et devant l'exercice de la vènerie en particulier, est un problème de conscience individuelle. La question qui est posée a trait aux relations entre l'homme et l'animal sauvage. Demander au Parlement de trancher cette question éthique est un contresens. Que les tenants du dogme selon lequel l'homme ne peut s'arroger le droit d'ôter la vie aux animaux, d'aucune manière et en tout cas pas de celle-là, prêchent leur croisade, c'est leur droit. En revanche, appeler le législateur à la rescousse relève d'une tentative de hold-up sur l'opinion, avec l'objectif d'instaurer une tyrannie.

Tous les efforts des hommes en Europe depuis près de trois siècles ont conduit à rejeter une telle approche et à reconnaître à tout individu la liberté de conscience. La France a d'ailleurs joué dans cette évolution un rôle très important. Depuis les philosophes du siècle des Lumières jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, que de débats, que de conflits, que de drames ! Répudier aujourd'hui la liberté de conscience individuelle et son corollaire inévitable, le pluralisme, serait une régression intellectuelle et politique spectaculaire. Prenons garde : l'influence croissante du « politiquement correct » pourrait frayer la voie à un tel dérapage.

Nous avons outre-Manche l'illustration vivante du fait que la loi ne peut pas trancher, au nom de la collectivité, des problèmes qui relèvent de la conscience. La chasse à courre y a été interdite par une loi, votée dans des conditions pour le moins spectaculaires (dix années de débat, appel au Parlement Acts qui avait été utilisé par ailleurs moins d'une dizaine de fois depuis la guerre...). Six ans ont passé. Cette loi est un échec total. Les équipages n'ont jamais cessé de chasser. Et les adeptes du « fox hunting » sont encore plus nombreux qu'auparavant. Parce que la fraction des Anglais concernés est entrée en état de résistance morale contre cette loi illégitime. Au point que, selon les sondages, une majorité dans l'opinion considère maintenant qu'il faut que l'Etat cesse de s'immiscer dans cette affaire. Quant à Tony Blair, dont le gouvernement a mené ce combat avec un acharnement caractérisé, il a reconnu dans ses Mémoires publics il y a deux ans, que cela avait été sa plus grave erreur en politique.

*Philippe Dulac*



## 3 - Editorial

## 5 - Actualités

- 6 Pierre de Roüalle, qui êtes vous ?
- 10 Correspondance avec un député
- 11 En prise directe avec le Président

## 14 - Nos Equipages

- 14 Le Rallye Armor
- 26 L'Equipage de la Futaie des Amis fête son jubilé
- 28 People : Equipage Piqu'harville
- 30 Le 1000<sup>e</sup> lièvre du Rallye Meilleraye

## 31 - Chien d'ordre

- 32 Elevage et mise en meute
- 35 Le Club du Chien d'Ordre à Carrouges et à Breil
- 39 Visites de chenils en Normandie et en Saône-et-Loire
- 43 Le Fox Hound

## 47 - Bien aller

- 48 Le chien et la voie
- 54 Un bon veneur ne vaut pas un mauvais chien !

## 57 - Cheval de chasse

- 58 Yves Bienaimé, écuyer professeur, écuyer veneur
- 61 Montées et descentes
- 62 Le cheval de chasse à Carrouges
- 63 Général du Tonneau

## 65 - Ecologie

- 66 La - très - discrète
- 70 Moulière, forêt insolite

## 75 - Notre histoire

- 76 L'Equipage d'Halatte
- 81 Au temps de Louis XIII, Versailles nous est conté

## 83 - Culture

- 84 Prix des Arts de la vènerie
- 86 La maison Deyrolle
- 89 La vènerie s'installe aux journées du patrimoine

## 91 - Art de vivre

- 92 Château La Gaffelière
- 94 Dîner après la chasse

## 97 - Nos Amis

- 98 Le festival international de trompes au Lion d'Angers
- 101 L'AJV est dans Vènerie

## 103 - Entre Nous

- 104 Objectif Vènerie
- 106 BD
- 110 A voir, à lire
- 112 Ils nous ont quittés
- 114 Petites annonces